

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Délégués titulaires du Pays d'Auray

Auray, le 1^{er} mars 2023

Réf : PLR/EM/ALA/ST/LD/2023-0676

Objet : Convocation au Comité syndical

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Comité Syndical du Pays d'Auray qui se tiendra le :

Mercredi 8 mars 2023 à 14 h 00
A la mairie de Quiberon, 7 rue de Verdun.

L'ordre du jour est le suivant :

I	APPEL NOMINAL
II	SECRETAIRE DE SEANCE - DESIGNATION
III	PROCES-VERBAL DE SEANCE – APPROBATION
IV	FINANCES SYNDICALES – COMPTE DE GESTION 2022 – APPROBATION
V	ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
VI	FINANCES SYNDICALES – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – ADOPTION
VII	FINANCES SYNDICALES – EXERCICE 2022 – AFFECTATION DES RESULTATS
VIII	FINANCES SYNDICALES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023
IX	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS D'AURAY

Vous trouverez, ci-joint, la note de synthèse de la séance, ainsi que ses différentes annexes.

Cette réunion étant soumise aux règles du quorum, je vous saurais gré de bien vouloir, en cas d'absence, contacter l'un de vos suppléants et lui transmettre l'ensemble des documents joints à la présente convocation.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes cordiales salutations.

Le Président,



Philippe LE RAY

